

ENERGIE

HENRI TANDONNET, CHANTAL JOUANNO



«Chantal Jouanno et Henri Tandonnet : " Nous devons faire confiance aux territoires pour réussir la transition énergétique "»

10/02/2015

Chantal Jouanno et Henri Tandonnet : " Nous devons faire confiance aux territoires pour réussir la transition énergétique "

Le Sénat commence aujourd'hui l'examen du projet de loi sur la transition énergétique pour la croissance verte. Chantal Jouanno, sénatrice de Paris, et Henri Tandonnet, sénateur de Lot-et-Garonne, porteront la voix du groupe UDI-UC pour déplorer le « manque d'ambitions de cet texte par ailleurs trop centralisateur, ne laissant pas aux territoires, pourtant acteurs incontournables de la transition énergétique, la liberté nécessaire.

« Nous validons les orientations de cette loi qui s'inscrit dans les orientations des deux Grenelle et des objectifs que nous avons portés avec Jean-Louis Borloo » indique Chantal Jouanno.

« C'est une bonne loi d'adaptation, ce n'est pas une loi de transition » déplore la sénatrice. « Son contenu n'est pas à la hauteur des attentes des professionnels et des élus. Il n'a pas l'envergure pour provoquer une réelle transition et ne constitue pas un élan dynamique qui permettrait à la France de se fixer un cap national et de s'imposer également au niveau international comme moteur incontournable d'un modèle énergétique novateur » insiste Henri Tandonnet.

Pour le sénateur, il y a un manque de cohérence : *« Les objectifs sont trop ambitieux au vu des outils et des financements. Aucune traduction financière des ambitions n'est présentée ».*

Chantal Jouanno, comme l'ensemble des sénateurs du groupe, dénonce *« un texte centralisateur qui maintient les monopoles de fait et écarte toute réforme structurelle. Il peut encore changer avec le travail d'amendement du Sénat »* espère-t-elle.

La sénatrice attend *« une véritable décentralisation, une réelle réforme fiscale et une stratégie globale d'anticipation »*. Elle présentera une mesure phare pour le groupe UDI-UC *« pour que la transition écologique ne soit pas qu'un discours »* : la liberté d'expérimentation des collectivités. *« Nous croyons que seul ce droit accordé aux collectivités permettra une véritable accélération de la transition ».*

Henri Tandonnet regrette que ce texte ne rentre pas dans une stratégie globale européenne : *« Comme nos collègues centristes de l'Assemblée nationale, nous pensons que votre texte n'insufflera pas un élan pourtant nécessaire à une ligne européenne forte et commune. En cela ce projet de loi est un rendez-vous manqué ».*

Les deux sénateurs indiquent que le groupe UDI-UC réserve son vote *« aux avancées que nous pourrons faire ensemble durant nos débats ».*

Contact presse : Frédérique HENRY / Camille LOUIS
01 42 34 21 18 / 01 42 34 30 58 - communication@uc.senat.fr
Internet : www.udi-uc-senat.fr
Twitter : [@UC_Senat](https://twitter.com/UC_Senat)
Facebook : [SenateursUDIUC](https://www.facebook.com/SenateursUDIUC)